

ACADEMIE DE MONTPELLIER

ETABLISSEMENT :

Collège Georges CLEMENCEAU

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017/2018

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 23/10/2017

Présidence de : Sylvie Le Bolloch

Quorum : 21

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE	Décision	Numéro d'acte	Pièces jointes	N°
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion		désignation	
1 – Ordre du jour et PV 26/06/2017	15 pour	Acte 1 (approbation ordre du jour)	Ordre du jour	1
2 – Bilan de rentrée				2
3 – installation du CA et des commissions	15 pour/1 abstention	Acte 2 (Adoption PV CA 26 juin 2017)	Bilan de rentrée Commissions	3 4
4 – Voyages				5
5 – Manuels scolaires SVT	18 pour	Acte 3 (installation des commissions)	Voyages Manuels	5 6
6 – Dispositif « devoirs faits »				7
7 – Conventions	18 pour	Acte 4 à 7 (voyages)	« Devoirs faits » Conventions	7 8
8 – Informations et questions diverses	13 pour/5 abstention	Acte 8 (manuels scolaires)	Questions diverses	
	18 pour	Acte 9 (conventions)		

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : mardi 07 novembre 2017

Qualité	Nom – Prénom	Titulaires			Nom- Prénom	Suppléants		
		P	A	E		P	A	E
Administration	Chef d'établissement Principale	Le Bolloch Sylvie	x					
	Adjointe Gestionnaire	Geraud Lyne Vaucelle Marie- Odile	x					
	CPE	Mancuso Elisa	x					
	Elus locaux	Collectivité de rattachement	Bodkin Maud					X
Personnalité qualifiée	Commune siège	Malek Jérémie Lescure Hélène	x					x
	Total							
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mas Philippe	x					
		Bazin Sophie	x					
		Darracq Jean- François	x					
		Descoux Christine	x					
		Nacer-Cherif Sofiane	x					
		Notari Isabelle					X	
		Spencer Deborah	X					
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Ayari Anissa	x					
		Paris Virginie	x					
		Pasdeloup Marie-Hélène	x					
		Szturemski Eléonore			x			
		Testa Guillaume	x					
		Thibaud Jean- Baptiste	x					
		Elèves	Astric Antoine	x				
		Ben Ghazi Pauline	x					
	Total 21							

RUBRIQUE I. ORDRE DU JOUR ET PV DU 26 JUIN 2017

I – Ordre du jour et PV du 26 juin 2017 :

Acte 1 Approbation de l'ordre du jour

Résultat du vote : 15 pour

Entrée d'un parent d'élève : le CA comprend 16 membres présents.

Acte 2 Adoption du procès verbal du conseil d'administration du 26 juin 2017

Résultat du vote : 15 pour / 1 abstention

On procède à un tour de table où les membres présents déclinent leur nom et leur qualité

RUBRIQUE II. BILAN DE RENTREE

II – Bilan de rentrée

Mme la proviseure présente une synthèse du bilan de rentrée :

- Tous les niveaux de classe ont bien les effectifs prévus
- Il y a quatre divisions par niveau

Entrée d'un parent d'élève : 17 membres présents

A la date du CA, tous les enseignants sont en poste : deux affectations tardives ont été régularisées en sciences physiques et en EPS.

RUBRIQUE III. INSTALLATION DES COMMISSIONS

III - INSTALLATION DES COMMISSIONS

Les parents d'élèves et les enseignants ont préparé leurs propositions qu'ils transmettent à Mme la proviseure.

1. On procède à l'installation de la commission permanente : Mme la proviseure rappelle qu'il n'y a pas de personnel ATOS inscrit, et lit la liste des noms proposés (voir annexe).

Entrée d'un parent d'élève à 18h 18 ce qui porte le nombre des membres présents à 18.

2. On procède ensuite à la lecture des propositions pour constituer la commission éducative.

Les parents d'élèves demandent s'il est nécessaire d'être membre du conseil de discipline pour devenir membre de la commission éducative.

La réponse de Mme la proviseure s'appuie sur le règlement intérieur de l'établissement : les membres enseignants font partie du conseil de discipline, pour les parents d'élèves, ce n'est pas précisé.

Les parents d'élèves disent leurs difficultés à se libérer de leurs obligations professionnelles pour être présents à cette commission.

Mme la proviseure annonce que la question de la constitution de cette commission pourra être rediscutée lors d'une modification du règlement intérieur. Les participants à la commission éducative peuvent être des suppléants.

La liste définitive est lue par Mme la proviseure (voir annexe).

- 3 On suit la même procédure pour la constitution du conseil de discipline (voir annexe).

On envisage ensuite la constitution du CESC. On attend que se présentent trois enseignants, deux parents d'élèves et deux élèves.

Mme Géraud, principale adjointe, rappelle le rôle du CESC. Mme Mancuso, CPE, rappelle que le recrutement n'est pas limité aux membres du CA. Mme la proviseure souhaiterait que collège et lycée soient associés dans ce CESC.

Les différentes parties sont chargés d'informer leurs collègues pour la constitution de cette commission dont la première réunion aura lieu le jeudi 16 à 18h.

Installation de la commission permanente, de la commission éducative et du conseil de discipline (voir les listes en annexe) :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

IV – Voyages :

Il y a trois voyages présentés : le CA se prononce sur le prix maximum demandé aux familles.

1. Séjour ski à Matemale (Pyrénées Orientales).

Le séjour se déroulerait du 5 au 9 mars 2018 (5 jours) et concernerait les quatre classes de cinquième. Le déplacement se fait en autobus. Prix maximum demandé aux familles : 288 euros.

A la demande d'un parent d'élève, Mme la proviseure décrit les procédures possibles pour une aide au voyage individualisée.

M. Darracq, de l'équipe enseignante, se fait le porte-parole des enseignants d'EPS. Il plaide pour qu'un accompagnateur supplémentaire participe au voyage à cause des complications possibles de l'encadrement pour un séjour au ski, ce qui porterait le nombre d'accompagnateurs à cinq. Il s'appuie sur l'expérience de l'année précédente : un enseignant avait été malade lors du voyage, un autre avait été empêché d'encadrer à cause d'un accident survenu à un élève. Mme la proviseure maintient à ce jour l'encadrement à 4 adultes.

Il y aura 48 élèves qui pourront participer au séjour ski. Selon les enseignants, un certain nombre d'élèves avaient refusé d'y participer l'année dernière pour des raisons qui n'étaient pas financières. Les parents d'élèves demandent ce qui se passera pour ceux qui restent : Mme la proviseure répond qu'ils suivront leurs heures de cours normalement.

Acte 7 : le montant de 288 euros maximum pour la participation des familles au séjour à Matemale est soumis au vote.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

2. Echange scolaire avec Heidelberg (Bade-Wurtemberg).

Il concerne également des élèves de cinquième. C'est le voyage qui sera proposé aux élèves germanistes. Pour vingt-cinq élèves à qui l'on va proposer le voyage, on s'attend à une vingtaine d'élèves : certains parents d'élèves n'enverront pas leurs élèves en Allemagne au motif qu'ils ne peuvent pas recevoir d'élèves allemands en retour. Certains élèves de quatrième pourraient participer au projet. Le déplacement se fait en train et autocar. Le séjour en Allemagne est prévu la même semaine que le voyage au ski, du 5 au 12 mars.

Acte 2 : Le montant maximum de 150 euros demandé aux familles pour la participation à l'échange avec Heidelberg est soumis au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

3. Séjour LCA et espagnol à Tarragone (Catalogne).

Il concerne les élèves qui pratiquent les langues anciennes, en troisième et en seconde. Il aurait lieu du 15 au 17 mars, avec une nuitée à Tarragone. 48 élèves sont concernés, en priorité en LCA, mais l'on complètera cette première liste avec des élèves de 3^{ème} qui pratiquent l'espagnol avec Mme Bellido, sur projet. L'objectif pédagogique est l'étude du passage de la protohistoire à l'histoire au nord de l'Espagne. Le déplacement se fait en autocar, et la nuit en hôtel.

Acte 3 : Le montant maximum demandé aux familles de 115 euros pour un séjour à Tarragone est soumis au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

4. Mme la proviseure soumet également au vote le projet de formation aux premiers secours.

Mme l'infirmière du lycée propose de faire passer aux élèves délégués volontaires une formation qui a pour objectif de savoir assurer l'intégrité physique des victimes en attendant les premiers secours (PSC1).

La formation aurait lieu entre le mois de novembre et début juillet. Les élèves auraient droit à deux journées de formation (10 h) par équipes de 10. Pour cela il faudrait un engagement financier de 7 euros de leur part qui permettrait l'achat des consommables.

Acte 6 : le projet de formation au secourisme est soumis au vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

RUBRIQUE V. MANUELS SCOLAIRES SVT

V – Manuels scolaires SVT :

Depuis la réforme des collèges qui a pris effet en septembre 2016, certains manuels scolaires ont été achetés, il manque cependant à remplacer des manuels en SVT.

Il s'agit d'utiliser une dotation de l'Etat.

Les enseignants de SVT proposent l'achat d'une série de livres en cinquième et en troisième. Les élèves de quatrième profitent des livres qui restent en classe et qui sont conçus pour l'ensemble du cycle 4. L'éditeur est Nathan, le montant s'élève à 3613, 80 euros.

Acte 4 : proposition d'achat de manuels scolaires en SVT

Contre : 0

Abstention : 5

Pour : 13

Les parents d'élèves s'inquiètent des dotations à venir pour l'achat des livres d'allemand. Mme Géraud précise qu'il reste environ 700 euros (qui sont prévus) pour l'achat de manuels.

RUBRIQUE VI. DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

VI – Dispositif « devoirs faits » :

Mme la principale adjointe décrit le dispositif.

La mise en place de ce dispositif fait suite à une commande de l'institution durant l'été 2017. Il s'agit d'accompagner les élèves dans leur travail personnel. Ils doivent être capables de comprendre ce que l'enseignant attend. Le dispositif vise l'autonomie de l'élève.

Ce sont les professeurs principaux qui sont chargés d'inciter les élèves à s'inscrire au dispositif. Il y aurait des petits groupes de 8 élèves environ. Les séances sont assurées soit par des enseignants volontaires rétribués en HSE, soit par des jeunes adultes en service civique (2 personnes recrutées).

L'élève qui s'engage pour un période a une obligation d'assiduité. Un bilan est produit par l'adulte responsable au terme de cinq à six semaines.

Mme Mancuso, CPE, a envoyé très récemment un planning possible aux professeurs principaux.

M. Nacer-Chérif de l'équipe enseignante souhaite que les professeurs soient très précis quant à leurs demandes de travail personnel.

La question du financement de l'opération n'est pas encore complètement réglée de la part du rectorat.

A une question de l'équipe des parents d'élèves concernant le nombre d'élèves impliqués, Mme la proviseure répond qu'il n'y a pas d'exigence en termes de quantité puisqu'il s'agit de volontariat.

Le système de roulement fait que l'on peut toucher tous les élèves.

RUBRIQUE VII. CONVENTIONS

VII - Conventions :

Les conventions présentées concernent l'utilisation de deux piscines : Vivès et Amphitrite, et celle des équipements sportifs.

L'adoption des conventions est soumise au vote

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 18

Le vote de ces conventions fournit l'occasion d'un débat autour des questions de l'équipement en EPS et de la sécurité.

- Il avait été demandé de mettre en place un auvent pour la pratique du tennis de table : Mme la proviseure dit qu'il ne s'agit pas d'une « priorité » pour la Région qui est déjà sollicitée pour d'autres travaux, par exemple le rehaussement des murs de l'établissement pour des raisons de sécurité (intrusions possibles).

- Suite aux questions diverses figurant dans le PV du CA du 26 juin 2017, on relève que la demande de retirer l'armature métallique de la verrière située derrière la salle de sport n'a pas été suivie d'effet. En revanche le ménage de cette salle de sport a été effectué pendant les permanences d'été.

Mme la proviseure souhaite profiter de cet échange pour informer l'équipe du CA :

- Elle salue les performances de l'établissement dans le cadre de l'UNSS. 16 rencontres ont eu lieu et les résultats ont été particulièrement brillants en basket.
- Elle diffuse et commente un document relatif à la répartition des IMP pour l'établissement. Ces heures peuvent être versées au cours de l'année de manière mensuelle ou alors en fin de mission. On peut aller jusqu'à une précision de 0,25 IMP.

M. Mas, de l'équipe enseignante, remarque que la dotation en IMP pour le collège est faible si on la compare à celle du lycée (moins d'un quart de la dotation lycée).

Outre les indications contenues sur le document, l'équipe de direction précise que Mme Lalan sera rétribuée à hauteur de 0,25 IMP pour son projet théâtre.

Mme Mourot sera également rétribuée dans le cadre de son action en faveur de la communication non violente.

Tous calculs faits, il reste 0,25 IMP pour le parcours culturel et 0,5 IMP pour un parcours avenir.

A une question de M. Mas, de l'équipe enseignante, Mme la proviseure répond qu'il n'y a pas d'obstacle à rétribuer l'opération « Devoirs faits » grâce à des IMP.

Acte 8 adopté à l'unanimité.

RUBRIQUE VIII. QUESTIONS DIVERSES

VIII – Questions diverses :

Elles ont été posées par les parents d'élèves.

Question 1 : *Quel est le suivi mis en place des enfants bénéficiant d'un plan d'accompagnement personnalisé lorsqu'ils arrivent au collège ?*

Mme la principale adjointe précise qu'à l'inscription, les parents doivent préciser s'il y a un PPRE qui va se transformer en PAP.

Les familles doivent aussi fournir des bilans, par exemple des bilans orthophoniques dans le cas d'une dyslexie. Ensuite un dossier est étudié par l'équipe enseignante. Les professeurs cochent certains accompagnements nécessaires. Le dossier est ensuite transmis au médecin scolaire qui le valide ou pas.

En moyenne, la validation du PAP prend deux mois.

Les secrétariats posent la question du PPRE aux familles lors du retrait du dossier d'inscription en juin.

Il est avéré que la transmission des dossiers est moins aisée en sixième et que les démarches peuvent être un peu plus longues. Des améliorations vont être proposées.

A une question de Mme Spencer de l'équipe enseignante, il est précisé que la demande de la mise en place d'un AVS relève de la MDPH. C'est une démarche des parents.

Question 2 : Quelle est la politique de l'établissement concernant les problèmes entre élèves (agressions verbales, physiques, violences, harcèlement, ...) en matière de sanction et de prévention ?

Mme la proviseure rappelle que le règlement intérieur est le texte de référence et qu'il est appliqué. Les sanctions relèvent de sa compétence. L'équipe de direction est passée dans toutes les classes pour réaffirmer ce principe lors de la première réunion parents-professeurs. Elle attend que des propositions soient faites dans le cadre du CESC.

Les parents sont particulièrement attentifs à la question du harcèlement sur les réseaux sociaux. Mme la principale adjointe rappelle quelle est la conduite à tenir :

- Déceler le problème
- Prévenir la Vie Scolaire du collège ou la Direction
- Bien s'assurer qu'il s'agit d'un cas de harcèlement
- Conseiller à la famille de porter plainte si harcèlement avéré

Ce dernier point est problématique car des familles hésitent à porter plainte contre un enfant. Le collège et le lycée ont plusieurs projets dans le cadre de la prévention du harcèlement (voir CESC). Le service de vie scolaire a déjà fait appel plusieurs fois cette année à l'Equipe Mobile Académique de Sécurité (EMAS) : il s'agit de trois personnes formées comme médiateurs et habilitées à intervenir.

Ce jeudi 09 novembre, journée nationale contre le harcèlement, une banderole sera dressée dans l'établissement avec l'aide des élèves du CVC et du CVL.

La séance se termine par une série d'informations :

- Inauguration officielle du self lundi 13 novembre
- Lors des rencontres parents-professeurs de décembre, les bulletins seront remis aux familles.
- Une journée porte ouverte est prévue le samedi 3 février
- Une demi journée « formation des métiers » est prévue le mercredi 11 avril dans l'après midi : les parents demandent à ce que cette date soit avancée au samedi 7 avril. Mme Spencer, de l'équipe enseignante, souhaiterait que les élèves soient associés à l'organisation de cette demi-journée
- Les casiers prévus ne sont toujours pas arrivés mais les services du conseil général ont été appelés à ce sujet.

Fin de séance à 20h06.



**LYCEE & COLLEGE
CLEMENCEAU**
31 Avenue Georges Clemenceau
34060 MONTPELLIER Cedex 2
☎ : 04.67.06.03.33
☎ : 04 67 92 84 19
[@ce.0340039h@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340039h@ac-montpellier.fr)



Madame La Proviseure

à

Tous les membres du Conseil d'Administration

Montpellier le 20/10/2017

Objet : Convocation

Madame, Monsieur,

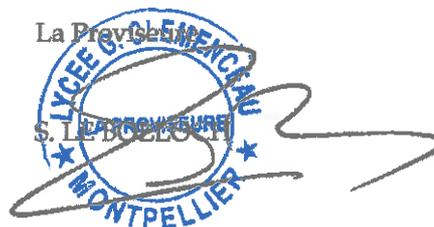
Je vous remercie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration du Collège Clemenceau qui se tiendra le :

**Mardi 7 novembre 2017 à 18h00
en salle 1**

Ordre du jour :

- 1- Bilan de rentrée
- 2- Installation du CA et des commissions
- 3- Voyages
- 4- Manuels scolaires SVT
- 5- Présentation du dispositif « devoirs faits ».
- 6- Conventions
- 7- Informations et questions diverses*

Vous en souhaitant bonne réception,

La Proviseure

S. LE BOZEC
LYCEE & COLLEGE CLEMENCEAU
MONTPELLIER

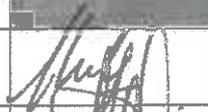
*Merci de prévenir le secrétariat Proviseure (04 67 06 03 36) au moins 24h à l'avance, si vous ne pouvez pas être présent.

*Pour les questions diverses, merci de nous tenir informé 48h à l'avance.

ETABLISSEMENT : COLLEGE CLEMENCEAU - MONTPELLIER

P/ secrétariat proviseur/CA/collège/liste émargement collège 16

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du Mardi 07 Novembre 2017**sous la présidence de : Mme LE BOLLOCH, Provisseure**

		Emargement	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement :	Mme LE BOLLOCH Sylvie			
- Adjoint :	Mme GERAUD Lyne			
- Gestionnaire :	Mme VAUCELLE Marie-Odile			
- Conseiller Principal d'Education :	Mme MANCUSO Elisa			
PERSONNALITES				
- de la commune siège:	M. MALEK Jérémie			X
- de la collectivité de rattachement:				
	Mme BODKIN Maud			X
- qualifiées	1 – Mme LESCURE Hélène			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels ATOSS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
	1 – M. MAS Philippe			
	2 – M. DARRACQ Jean-François			
	3 – Mme DESCOUX Christine			
	4 – M. NACER-CHERIF Sofiane			
	5 – Mme NOTARI Isabelle			
	6 – Mme SPENCER Déborah			
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Mme AYARI Anissa	FCPE 		
	2 – Mme PARIS Virginie	FCPE 		
	3 – Mme PASDELOUP Marie-Hélène	FCPE 		
	4 – Mme SZTUREMSKI Eléonore	FCPE		
	5 – M. TESTA Guillaume	FCPE 		
	6 – M. THIBAUD Jean-Baptiste	FCPE 		
- élèves	1 – M. ASTRIC Antoine	4 ^{ème} 3 		
	2 – Mme BEN GHOZI Pauline	5 ^{ème} 1 		

COLLEGE CLEMENCEAU - MONTPELLIER

COMPOSITION MEMBRES DU CONSEIL ADMINISTRATION COLLEGE 2017- 2018

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION		
- Chef d'établissement :	Mme LE BOLLOCH Sylvie	
- Adjoint :	Mme GERAUD Lyne	
- Gestionnaire :	Mme VAUCELLE Marie-Odile	
- Conseiller Principal d'Education :	Mme MANCUSO Elisa	
PERSONNALITES		
- de la commune siège:	M. MALEK Jérémie	
- de la collectivité de rattachement:		
	Mme BODKIN Maud	
- qualifiées	1 – Mme LESCURE Hélène	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS		
- au titre des personnels ATOSS (néant)		
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation	Suppléants	
1 – M. MAS Philippe	1- Mme CARREL Fabienne	
2 – M. DARRACQ Jean-François	2 - Mme BELLIDO Marie-Josée	
3 – Mme DESCoux Christine	3 - Mme TREVISSOI Isabelle	
4 – M. NACER-CHERIF Sofiane	4 - Mme BASTIDE Cecile	
5 – Mme NOTARI Isabelle	5 - Mme LALAN Isabelle	
6 – Mme SPENCER Déborah	6 - M. MARRAGOU Jean-Pierre	
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES		
		Suppléants
-parents	1 – Mme AYARI Anissa	FCPE 1 – CHEBRAOUI Kaltoum
	2 –Mme PARIS Virginie	FCPE 2 - DE FREMINVILLE Solange
	3 – Mme PASDELOUP Marie-Hélène	FCPE 3 - IDHA IDRISSE Fatima
	4 – Mme SZTUREMSKI Eléonore	FCPE 4 – NESME Emmanuelle
	5 – M. TESTA Guillaume	FCPE 5 – QUAROUCHE Hassan
	6 –M. THIBAUD Jean-Baptiste	FCPE
- élèves	1 – M. ASTRIC Antoine	4ème3 1 - LARIONOFF Maxime
	2 –Mme BEN GHOZI Pauline	5ème1 2 - ALFONSO-SMAALI Anouska

<u>COMMISSION PERMANENTE</u>	
Président : Mme LE BOLLOCH, Provisure	
Principale-adjointe : Mme GERAUD	
Gestionnaire : MME VAUCELLE	
3 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (titulaires)	3 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (suppléants)
M.DARRACQ Jean-François	Mme DESCOUX Christine
M.MAS Philippe	Mme CARREL Fabienne
Mme SPENCER Deborah	M.MARRAGOU Jean-Pierre
3 représentants des parents d'élèves (titulaires)	3 représentants des parents d'élèves (suppléants)
M.THIBAUD Jean-Baptiste	M.TESTA Guillaume
Mme QUAROUCHE Hassan	Mme SZTUREMSKI Eléonore
Mme DE FREMINVILLE Solange	Mme PASDELOUP Marie-Hélène
1 représentant des élèves (titulaire)	1 représentant des élèves (suppléant)
ASTRIC Antine	LARIONOFF Maxime
1 représentant du département de l'Hérault	1 représentant du département de l'Hérault
M. MALEK	

Président : Mme LE BOLLOCH, Proviseure	
Principale-adjointe : Mme GERAUD	
CPE : MME MANCUSO	
Gestionnaire : MME VAUCELLE	
4 représentants des personnels d'enseignement	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme CARREL Fabienne	Mme TREVISSOL Isabelle
M.NACER CHERIF Sofiane	Mme BASTIDE Cécile
Mme LALAN Isabelle	M.MAS Philippe
Mme SPENCER Deborah	M.MARRAGOU Jean-Pierre
3 représentants des parents d'élèves	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M.THIBAUD Jean-Baptiste	M.TESTA Guillaume
Mme QUAROUCH Hassan	Mme CHEBRAOUI Oum-Kaltoum
Mme SZTUREMSKI Eléonore	Mme NESME Emmanuelle
2 représentants des élèves	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
BEN GHOZI Pauline	ASTRIC Antoine
ALFONSO-SMAALI Anoushka	LARIONNOFF Maxime

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté CESC

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Proviseure	Mme Le Bolloch	
Principale-Adjointe	Mme Geraud	
Gestionnaire	Mme Vaucelle	
CPE	Mme Mancuso	
Médecin scolaire		
Infirmière Collège	Mme Albert	
Assistante sociale	Mme Barrier	
Représentant du département	M.Malek	
Représentant de la commune	Mme Bodkin	
Enseignant	Mme Mourot	
Enseignant	M.Nacer Cherif	
Parent Elève	M.Thibaud	
Parent Elève	Mme Cheval	
Elève	Mme Bensidhoum	

COMMISSION ÉDUCATIVE COLLEGE

	Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Président	LE BOLLOCH Sylvie	GERAUD Lyne	
CPE	MANCUSO Elisa		
Professeur (élu au CA)	M.NACER-CHERIF Sofiane	Mme BASTIDE Cécile	Mme SPENCER Deborah
Parent d'élève (élu au CA)	Mme QUAROUCH Hassan	Mme PARIS Virginie	Mme CHEBRAOUI Oum-Kaltoum
Professeur principal			
Professeur de la classe			
Professeur de la classe			
Membres invités			